

Feuille d'information pour la

Prestation dentaire canadienne



La carie dentaire est la maladie infantile chronique la plus répandue au Canada et dans le monde, mais elle est évitable. C'est parce que les maladies bucco-dentaires apparaissent souvent durant les années préscolaires qu'il est si important de mettre en place de bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire le plus tôt possible durant la petite enfance.

Le gouvernement du Canada a mis en place la **Prestation dentaire canadienne provisoire**, conçue pour fournir un soutien financier aux familles canadiennes afin de les aider à accéder aux soins dentaires. Grâce à cette prestation, les familles peuvent commencer à s'occuper de certains des soins dentaires de base dont leurs jeunes enfants ont besoin pendant que le gouvernement poursuit son travail de planification pour la mise en place à long terme d'un programme dentaire canadien.

? La Prestation dentaire canadienne, c'est QUOI?

La Prestation dentaire canadienne provisoire offre des paiements **jusqu'à 650 \$** par enfant de moins de 12 ans admissible par année sur deux ans.

650 \$

si la famille a un revenu net ajusté de moins de 70 000 \$

390 \$

si la famille a un revenu net ajusté entre 70 000 \$ et 79 999 \$

260 \$

si la famille a un revenu net ajusté entre 80 000 \$ et 89 999 \$

La prestation peut servir pour tous les soins dentaires prodigués par un membre d'une profession dentaire réglementée.



QUI peut faire une demande?

Parents ou tuteurs :

- ✓ qui s'occupent d'un enfant de moins de 12 ans qui n'a pas accès à une assurance-soins dentaires privée;
- ✓ dont le revenu familial net est de moins de 90 000 \$ par année;
- ✓ qui ont produit leur déclaration de revenus de l'année précédente (pour en savoir plus sur comment produire une déclaration de revenus, consultez Canada.ca/preparez-vous-impot);
- ✓ qui reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants pour chaque enfant admissible;
- ✓ qui ont payé ou devront payer pour chaque enfant admissible des frais dentaires qui ne sont pas pleinement remboursés par un autre programme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial.



COMMENT pouvez-vous faire une demande?

Le service Mon Dossier de l'**Agence du revenu du Canada (ARC)** est le moyen le plus rapide, facile et sécuritaire de faire une demande de Prestation dentaire canadienne. Si vous n'avez pas encore de compte Mon Dossier de l'ARC, vous pouvez vous inscrire sur Canada.ca/mon-dossier-ARC.

Vous devrez **fournir des renseignements** concernant le rendez-vous de soins dentaires, dont les noms des fournisseurs de soins dentaires de votre enfant, de même que des renseignements sur votre employeur.

Si vous faites votre demande en ligne et que vous êtes inscrit ou inscrite au **dépôt direct de l'ARC**, vous pourrez recevoir votre paiement en cinq jours ouvrables!

Si vous ne pouvez pas faire une demande de Prestation dentaire canadienne en ligne, appelez au **1-800-715-8836** pour commencer votre demande.

Ayez en main ou en mémoire votre numéro d'assurance sociale, votre adresse, votre date de naissance et un exemplaire de votre déclaration de revenus ayant fait l'objet d'une cotisation.



QUAND pouvez-vous faire une demande?

Les parents peuvent présenter une demande à **compter du 1^{er} décembre 2022** pour des soins dentaires prodigués à leur enfant admissible à partir du 1^{er} octobre 2022 à condition que leur enfant ait encore moins de 12 ans au 1^{er} décembre 2022. Les parents peuvent présenter une demande pour le deuxième paiement à compter du 1^{er} juillet 2023.



QUE faire si je ne lis pas ou ne parle pas le français ni l'anglais?

Le portail de demande n'est accessible qu'en français ou en anglais. Toutefois, si vous avez besoin d'aide pour remplir la demande, vous pouvez demander à un ami francophone ou anglophone de vous aider à remplir la demande, ou d'être à vos côtés lorsque vous appelez l'ARC au **1-800-715-8836**.

Si vous n'avez pas accès à un ami disponible pour vous aider dans le processus, l'ARC peut prendre des dispositions pour vous rappeler en compagnie d'une personne qui parle votre langue.

Consultez Canada.ca/dentaire ou appelez au **1-800-715-8836** pour en savoir plus.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada